

L’AFFI (*Association Française de Finance*) en partenariat avec la **CCMP** (*Centrale des Cas et Médias Pédagogiques*)



REGLEMENT du Prix AFFI-CCMP

Meilleur cas pédagogique en Finance 2018

ARTICLE 1 - OBJET

L’Association Française de Finance ainsi que la CCIP au titre de son service « CCMP » organisent en partenariat le Prix AFFI-CCMP de la Meilleure Etude de Cas en Finance.

ARTICLE 2 – PRESENTATION DU PRIX

Le prix AFFI-CCMP est destiné à récompenser, chaque année, une étude de cas en Finance consacrée à une analyse innovante, originale et contributive. Le cas vise à illustrer des concepts de la finance et à les appliquer au cas d’une entreprise/institution.

Critères d’attribution du prix

1. Caractère original, innovant et contributif par rapport aux produits existants
2. Apport conceptuel et pertinence avec les réalités décrites du cas de l’entreprise
3. Importance managériale (pratiques essentielles de la Finance)
4. Qualité rédactionnelle et/ou ergonomie / navigation
5. Pertinence et qualité des supports complémentaires : fichier Excel, vidéo, tableaux, images...
6. Cohérence, facilité d’accès, clarté, articulation du plan du cas et du contenu par rapport au(x) problématique(s) posée(s) et aux niveaux des publics cibles.
7. Réalisation du cas à partir d’une entreprise/situation réelle autorisant l’usage de données primaires internes ou avec les sources précises des données publiques citées
8. Transférabilité / facilité d’appropriation des contenus sur le plan pédagogique pour le formateur
9. Caractère finalisé du cas selon les normes en vigueur à la CCMP (www.ccmp.fr)¹

ARTICLE 3 –CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour l’édition 2018, **peuvent participer les cas déposés à la CCMP en 2017, et également en 2016 car il s’agit du lancement du prix cette année, ou bien encore des cas en Finance non déposés.** Une seule candidature est autorisée par auteur. Le cas peut être écrit en français ou en anglais.

¹ Le test préalable du cas auprès de publics-cibles sera apprécié positivement.

ARTICLE 4 – JURY ET SELECTION DU PRIX

La Présidente du prix, Véronique Bessière en 2018, assure la procédure de sélection. Chaque cas est envoyé à deux enseignants-chercheurs pour une évaluation (en anonyme) selon une grille de critères. Les trois cas ayant obtenu les meilleures évaluations concourent à la phase finale. Le prix est ensuite attribué par un jury composé par la Présidente, en accord avec le bureau de l’AFFI.

Chaque membre de la procédure de sélection s’engage à ne pas participer à la sélection en cas de conflit d’intérêt.

ARTICLE 5 – CALENDRIER ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats au prix doivent envoyer le dossier de candidature à Véronique Bessière avant le **15 janvier 2018** : veronique.bessiere@umontpellier.fr

La remise du prix à l’auteur et, le cas échéant, à l’établissement d’enseignement concerné, aura lieu durant le congrès de l’AFFI (mai-juin 2018). Une remise de trophée sera aussi organisée à l’occasion de la manifestation annuelle « Prix des meilleurs cas 2018 » de la CCMP, réunissant la FNEGE et les associations scientifiques en sciences de gestion.

ARTICLE 6 – COMMUNICATION ET DIFFUSION DU CAS PRIME PAR LA CCMP

Le(s) lauréat(s) s’engage(nt) à être membres de l’AFFI.

Le(s) lauréat(s) s’engage(nt) à accepter d’être associé(s) à la communication des organisateurs dans le cadre de tout événement lié à la promotion du prix.

Le(s) lauréat(s) s’engage(nt) aussi à accepter que le cas primé soit diffusé par la CCMP suivant un contrat éditorial qui lui/leur sera proposé et le règlement appliqué par la CCMP pour la diffusion des cas.

ARTICLE 7 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

L’acte de candidature implique l’acceptation du présent règlement.



En partenariat avec la **CCMP** (*Centrale des Cas et Médias Pédagogiques*)

DOSSIER DE CANDIDATURE 2018

Prix AFFI-CCMP du

Meilleur cas pédagogique en Finance

Vous souhaitez déposer votre Etude de Cas, merci de compléter ce dossier et le renvoyer à Véronique Bessière **avant le 15 janvier 2018**: veronique.bessiere@umontpellier.fr

CONTACT

NOM Prénom :

Tél :

Email :

ETUDE DE CAS

NOM DU CAS

NOM DES AUTEURS / ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

NOUVEAU CAS OU DATE DE DEPOT à la CCMP (le cas échéant) : 2017 2016

Mots clés
